



Chantraine, le 17 Janvier 2018

## CONSEIL MUNICIPAL DE CHANTRAINE

### COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 16 JANVIER 2018

NOM Prénom	Présent(e)	Absent(e)	Excusé(e)	Pouvoir à
DIOT François	X			
GILLE Brigitte	X			
HINGRAY Sandrine	X			
BARBAUX Marc	X			
VALDENNAIRE Jean-Pascal	X			
HUSSON Audrey	X			
OHNIMUS Martine			X	Brigitte GILLE
BOXBERGER Jean-Daniel	X			
HARQUET Florian	X			
PETOT Stéphane			X	François DIOT
PIERRAT Nathalie	X			
FELLMANN Bernadette	X			
HAMM Agnès			X	Sandrine HINGRAY
RICHARD Sylvie			X	Marc BARBAUX
RODRIGUES Chantal			X	Max RICHARD
SCHUMACHER Dominique			X	Jacques CHAPON
SEVRAIN Sophie			X	Jean-Pascal VALDENNAIRE
AUBERT Michel	X			
CHAPON Jacques	X			
DORGET Patrick	X			
RICHARD Max	X			
TRINIDAD Claude	X			
COLLE Emilie	X			

Réuni sous la présidence de Monsieur François DIOT, Maire, Madame Brigitte GILLE ayant été désignée secrétaire de séance,

Après lecture et approbation, à l'unanimité, du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2017,

Le Conseil Municipal a acté les décisions ci-dessous et pris connaissance des informations suivantes :

- \* A été présenté à l'assemblée l'état des restes à réaliser au budget communal.
- \* A été présenté à l'assemblée l'état des restes à réaliser au budget assainissement.
- \* A été présenté à l'assemblée l'état des restes à réaliser au budget eau.

*Après ces présentations concernant les finances communales et avant la poursuite de l'ordre du jour, Monsieur Max RICHARD a souhaité connaître l'évolution de la procédure de vente de la parcelle communale sise rue Jean Clément.*

*Monsieur le Maire lui répond que la commune n'a plus de nouvelles de la dernière personne s'étant déclarée intéressée.*

**\* A autorisé Monsieur le Maire à engager, à hauteur du quart du budget 2017, d'ici le 15 avril prochain, les éventuelles dépenses d'investissement.**

**\* A adopté, à l'unanimité, le retour de la semaine à 4 jours pour la rentrée scolaire 2018.**

*Madame GILLE a rappelé qu'un groupe de travail a été formé pour étudier les activités qui pourraient être organisées le mercredi. Ce groupe se réunira en mairie le mardi 23 janvier à 14 heures.*

**\* A adopté, à l'unanimité, les nouveaux tarifs de l'ALSH pour l'année 2018.**

*Madame GILLE a informé que les tarifs ayant été augmentés l'année passée ne seront donc pas modifiés cette année.*

*Monsieur DIOT est intervenu pour faire part au conseil municipal de l'évolution des effectifs dans les écoles. On remarque une baisse importante à l'école maternelle. L'inspection académique a informé la mairie, le 27 décembre 2017, que l'école maternelle était placée dans le champ des écoles susceptibles de faire l'objet d'un retrait d'emploi dans le cadre de la préparation de la prochaine rentrée scolaire. Aussi, un courrier a été distribué avec le Chantraine Echo pour recenser les enfants susceptibles de s'inscrire à la maternelle. De plus, une lettre a été envoyée à l'inspection académique afin de demander d'accroître le délai de réflexion quant à la fermeture d'une classe et ce, afin de pouvoir s'appuyer sur l'effectif réel attendu pour la rentrée 2018.*

**\* A autorisé, à l'unanimité, Monsieur le Maire à modifier la délibération n° 4 du 14 novembre 2017 concernant le RIFSEEP.**

*Monsieur NOIRTIN a fait part au conseil municipal de son erreur lors de la rédaction de la délibération en question. En effet, l'article n° 9 concernant la mise en place du CIA stipulait que la commune avait décidé de ne pas mettre en place de CIA alors qu'il avait pourtant été décidé pendant les débats du 14 novembre 2017 de l'instaurer. La préfecture a formulé des remarques sur cette délibération et demandé à la commune d'instaurer une part CIA et donc d'abroger l'article 9 et de délibérer pour fixer les règles sur ce point. L'article 9 sera donc modifié conformément aux remarques de la préfecture et à la décision qui avait été prise lors de la séance du 14 novembre 2017.*

**\* A approuvé, à l'unanimité, les demandes d'adhésion de la commune de Boulaincourt, du Syndicat Intercommunal Eau et Assainissement des Côtes et de la Ruppe, du SIVOS du canton de Senones, du SIVOS les Coquelicots et du SI des Eaux de la Vraine et du Xaintois au S.M.I.C.**

**\* A approuvé, à l'unanimité, la modification des statuts du Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges.**

*Monsieur VALDENNAIRE a présenté les axes principaux de la réforme :*

- *Prise en compte de la dissolution des syndicats primaires : le syndicat est devenu un Syndicat de Communes et portera désormais la dénomination de Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges (S.D.E.V).*
- *Amélioration du fonctionnement du syndicat et rapprochement avec les communes : Comité Syndical plus restreint et création de comités locaux afin d'établir ou rétablir un lien direct entre le syndicat et toutes les collectivités adhérentes.*
- *Elargissement des compétences optionnelles, tant dans le domaine de l'éclairage public que dans celui des infrastructures de charge des véhicules électriques.*

**\* A adopté, à l'unanimité, le retrait de la commune de Crainvilliers du S.D.A.N.C.**

- \* A décidé, à l'unanimité, de désigner Monsieur le Maire comme Président du Conseil d'Exploitation de la régie Municipale de l'Assainissement de Chantraine et de désigner Monsieur Marc BARBAUX comme Vice-Président.
- \* A fixé la rémunération du Directeur de la régie municipale de l'assainissement de Chantraine.
- \* A approuvé, à l'unanimité, le règlement de service d'assainissement collectif de la régie municipale de l'assainissement de Chantraine.
- \* A adopté, à l'unanimité, la fixation des redevances à 25 €/logement pour la part fixe et à 0.69 €/m3 pour la part proportionnelle

*La séance est levée à 19h15*

Fait à Chantraine, le 17 Janvier 2018



Le Maire,

François DIOT